

## De l'inquiétant au dramatique : ces réalités diverses qui se cachent derrière le chiffre global de la hausse des actes racistes et xénophobes, sans oublier l'antisémitisme



Les actes racistes et xénophobes ont augmenté de +130 % en France, selon le bilan du ministre de l'intérieur en 2019. Qu'est ce qui se cache vraiment derrière cette réalité dramatique ?

Avec Guylain  
Chevrier

**Atlantico.fr : Selon un bilan du ministère de l'Intérieur, les actes racistes et xénophobes ont augmenté de 130% en 2019. Les actes antisémites ont quant à eux augmenté de 27%.**

**Les actes racistes, xénophobes et antisémites sont certes en hausse, mais de quoi parle-t-on réellement ? De la violence physique ? D'insultes ? De menaces ? Qu'est-ce que ces chiffres expliquent ?**

**Guylain Chevrier** : Les données communiquées, dimanche 26 janvier, par le ministère de l'intérieur recensent, comme de coutume, deux types de faits : les « actions » (atteintes aux personnes et aux biens comme les violences physiques, les dégradations...) et les « menaces » (propos, gestes, inscriptions...).

Le nombre de faits racistes et xénophobes, a très fortement augmenté en 2019, avec une hausse de plus de 130% selon le bilan annuel du ministère de l'Intérieur. Après un repli sur les deux dernières années, on arrive à 1142 faits comptabilisés en 2019 contre 496 en 2018. « Pour l'essentiel, ces faits relèvent de la catégorie des 'menaces' (977) », recense la place Beauvau.

Les faits antireligieux augmentent sensiblement en 2019. 687 faits à caractère antisémite ont été constatés (soit une hausse de 27% par rapport à 2018) : 151 faits sont des actions (dégradations, violences physiques, etc.), 536 relèvent de la catégorie "menace". 1052 faits antichrétiens ont été recensés : 996 dans la catégorie "action" (atteintes aux biens religieux), 56 dans la catégorie "menace". Le chiffre est stable par rapport à 2018. 154 faits antimusulmans ont été recensés contre 100 en 2018 (soit une hausse de 54%) : 63 dans la catégorie "action", 91 dans la catégorie "menace".

Premier élément de bilan, selon Frédéric Potier délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, « ce sont quasi exclusivement les menaces qui augmentent, tandis que les actions sont en baisse. C'est peut-être le signe que les menaces ne sont plus banalisées, que les victimes portent davantage plainte et que leur plainte est sérieusement prise en compte ».

**Si l'on ne se préoccupe que des faits - et sans minimiser la réalité de ces chiffres - y a-t-il vraiment une aggravation ? Qui est le plus touché par ces agissements ?**

Des causes sont évoquées à cette évolution. Concernant l'augmentation importante des faits racistes et xénophobes, essentiellement constitués de menaces, cela traduit selon Frédéric Potier « une montée des extrémismes identitaires, un climat de tension anxiogène. » Un argument nouveau qui rend compte d'une problématique pour les pouvoirs publics qui reste à creuser, qui actualise l'enjeu autour la publication annuelle de ces chiffres. Et d'ajouter « Le combat doit être tout aussi résolu contre la xénophobie et contre l'antisémitisme. » Toute proportion gardée, puisque l'on ne peut que constater concernant les actes antisémites qu'ils continuent d'être marqués par « des actions » impliquant fréquemment des violences qui cochent toutes les cases, même si elles sont en recul pour 2019, avec certaines qui frappent régulièrement l'actualité dans toute leur horreur comme pour Sarah Halimi assassinée en 2017 ou encore Mireille Knoll en 2018, aux cris d'« Allah Akbar ». L'augmentation des menaces qui caractérise la progression des actes antisémites reste dans ce climat, inquiétante.

Si la hausse est aussi sensible pour les faits antimusulmans (+ 54 %), leur nombre demeure « relativement faible » (154), souligne le ministère de l'intérieur. Parmi les 63 « actions », hormis les deux qui ont consisté en des fusillades devant deux mosquées, à Brest en juin 2019 et à Bayonne en octobre 2019, qui ont fait plusieurs blessés, dont un imam, il s'agit pour l'essentiel de dégradations. Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, considère que l'écart entre la proportion d'actions et de menaces, qui est peu important concernant les faits antimusulmans, présente un bilan décalé au regard de la tendance qui domine les autres secteurs marqués par l'augmentation des menaces, et avance que c'est peut-être le fait que les personnes de confession musulmane ne portent pas toujours plainte pour des menaces.

Par ailleurs, contrairement à l'impression qu'a pu laisser une série de profanations d'églises en 2019, les actes antichrétiens demeurent stables ces dernières années, 1 052 en 2019 et 1 063 en 2018.

## **La situation peut-elle empirer en 2020 ? Que peuvent faire les pouvoirs publics, concrètement, face à ces agissements ?**

S'il y a une nouveauté, c'est la grille d'analyse qui est faite de cette situation, pour dire sa gravité. Telle que l'augmentation très forte des menaces pour les faits racistes et xénophobes, analysée par Frédéric Potier comme étant la manifestation d'une « montée d'extrémismes identitaires ». Faut-il encore en tirer toutes les conséquences si on ne veut pas voir cela empirer. Si les préjugés jouent un rôle prépondérant dans la dynamique discriminatoire, pointant par exemple des groupes de personnes abusivement « catégorisées » comme le voit la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, qui rend un rapport annuel sur le sujet, ce n'est pas le seul angle de ce combat. L'organisation en minorités de droit que recherchent certains groupes identitaires agressifs, n'est pas sans incidence sur les tensions qui traversent la société française. La montée des affirmations identitaires avec son corollaire, la mise en concurrence des groupes identitaires, voire le communautarisme, constitue aussi un puissant facteur de rejet des autres, qui est largement oublié derrière l'idée un peu courte de préjugés à combattre, qui est sans doute valable pour un racisme et un antisémitisme considérés comme résiduels s'inscrivant dans un courant traditionnellement classé à l'extrême droite, mais pas pour comprendre l'évolution actuelle. Sinon, on ne s'expliquerait pas que le baromètre de Sciences-po auquel se réfère la CNCDH, présente un indice de tolérance des Français à l'altérité qui n'ait jamais été aussi bon, pendant que les faits racistes et xénophobes progressent. La montée des affirmations identitaires impacte cette situation de façon significative aujourd'hui, avec une extrême droite qui peut aussi par réaction en tirer profit.

On retrouve ce phénomène « extrême » sous différentes formes. Du courant indigéniste (Indigènes de la République) au discours d'une Rokhaya Diallo qui crie en permanence au racisme d'Etat en se posant en défenderesse de ce qu'elle considère comme des minorités opprimées issues de l'immigration, qui justifient des réunions interdites aux blancs considérés comme héritiers d'un passé colonial qui en feraient par prédestination potentiellement des racistes. Un discours essentialiste extrêmement dangereux, qui n'est pas sans contenir les graines d'un encouragement à la haine de l'autre. Dans ce prolongement, indigénistes et autres racisés expliquent que le racisme ne peut exister qu'en raison de s'être historiquement constitué sur une idéologie visant une catégorie particulière de population et dans un rapport de domination, pour justifier de dire que le racisme antiblancs ne peut pas exister, puisqu'il n'y aurait jamais eu de théorie raciale tournée contre les blancs dominants. Mais n'est-ce pas précisément là initier une nouvelle théorie raciale justifiant un nouveau racisme ? Le combat universel contre le racisme est ici directement attaqué. Dans la même veine, le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) et la Ligue de défense noire africaine (LDNA) ou encore la Brigade anti-nérophobie, mouvement controversés et communautaristes, qui pratiquent l'interdiction de manifestations culturelles/débats lorsqu'elles ne leurs conviennent pas, se sont opposés physiquement à la représentation de la pièce d'Eschyle « Les Suppliantes » à la Sorbonne en mars 2019, parce que les visages des comédiens étaient grimés en noir, comme dans l'antiquité, ceci étant assimilé par ces censeurs à un « Blackface » et donc à du racisme. S'ils se sont couverts de ridicule, ils ont porté en toute impunité gravement atteinte à des libertés fondamentales. Une action soutenue par Rokhaya Diallo sur fond de dénonciation de propagande coloniale... Doit-on là laisser faire côté pouvoirs publiques ? Mieux encore, la LDNA a manifesté devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris le 6 septembre 2019, dans le contexte des violences racistes qui s'y déroulaient alors entre noirs nationaux et noirs étrangers accusés de venir prendre le travail des premiers. L'association disant vouloir contrer cette xénophobie, par l'entremise de l'un de ses intervenants, s'est exprimé comme suit : « Si vous voulez être xénophobe, d'accord. Commencez par tuer les Blancs, commencez par tuer les Chinois, commencez par tuer les Indiens. Ne tuez pas vos frères [...] nous avons la même couleur [de peau]. » Un discours applaudi par les sympathisants de la LDNA présents sur place. Encore là, que font les pouvoirs publics ? Une telle organisation ne devrait-elle pas être purement et simplement interdite en raison du trouble à l'ordre public qu'elle constitue ? Des associations pro-migrants ou/et communautaires, largement subventionnés par l'Etat, la CAF, les collectivités territoriales, développent un discours ayant pour moteur la dénonciation d'un racisme d'Etat, parce qu'il fait respecter la loi en n'acceptant pas le principe d'un accueil inconditionnel. Une autre dimension de cet extrémisme, qui galvaude le sens du racisme en le dévoyant au nom de la défense d'une grande cause qui autorise tous les excès.

Par ailleurs, le président de la République profite des vœux aux cultes pour faire des annonces sur la radicalisation et la laïcité, au lieu de les faire aux partis politiques ou/et aux associations laïques, et le gouvernement continue de considérer comme naturel que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, puisse affirmer que « La laïcité, c'est accompagner la pratique d'une religion » en demandant aux préfets de favoriser l'émergence de structures départementales des acteurs du culte musulman, soufflant ainsi sur la logique communautaire sinon le communautarisme. L'Etat ne donne pas, à tout le moins, le bon exemple. Ce pouvoir donné à un culte de s'installer en bénéficiant de moyens divers émanant de l'Etat ou des collectivités territoriales, alors que se développe un communautarisme islamique et qu'une radicalisation religieuse est pointée au milieu de celui-ci par différentes études, avec des risques d'attentats, n'est pas fait pour calmer les esprits. La volonté de l'Etat de créer de toute pièce un « islam de France » quitte à

---

contourner voire amender la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, qui est le socle de la laïcité républicaine, n'est sans doute pas la bonne voie pour faire baisser les tensions envers le culte musulman. Quoique le niveau des faits relevés soit considéré comme assez faible au regard des 5 à 6 millions de concitoyens de confession musulmane. Pour finir, le président de la République, le 23 janvier dernier, dans l'avion qui le ramenait d'Israël où il venait de participer aux commémorations de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, a estimé devant plusieurs journalistes que la France "avait peut-être un travail à faire" sur la mémoire de la guerre d'Algérie (1954-1962) afin de mettre un terme au "conflit mémoriel", tout en faisant le parallèle avec la reconnaissance par Jacques Chirac en 1995 de la responsabilité de l'Etat Français dans la déportation des juifs pendant la Seconde guerre mondiale. Si faire ce parallèle c'est banaliser la Shoah, c'est aussi comme attester en quelque sorte d'un inconscient post-colonial français dont la dette serait à régler, soupçonné de racisme. Rien qui n'améliore ce rapport "extrême" à la question identitaire qui monte dans notre pays ni ne clarifie les enjeux de la lutte contre l'antisémitisme.

Concernant les faits antisémites qui augmentent encore, ce qui doit inquiéter, rapportés aux quelques moins de 1% de la population que les juifs en France représentent (600.000 personnes), ils demeurent sans commune mesure avec les atteintes enregistrées pour les autres populations. L'affaire Ilan Halimi, jeune homme séquestré, torturé et assassiné par le Gang des barbares parce que censé selon eux être riche en raison d'être juif, relève aussi d'une forme d'antisémitisme banalisée qui traverse les esprits de trop de jeunes des quartiers, hautement symbolique. La cause palestinienne peut aussi en être le prétexte, vue comme la manifestation d'un conflit entre des juifs riches d'un Etat développé face à une Palestine pauvre, opprimée, identifiée à la responsabilité de tous les juifs. Un conflit dont la solution n'est pas encore à l'agenda politique, d'autant plus qu'il s'est transformé pour beaucoup en conflit religieux. Il y a un antisémitisme qui est aussi porté par un islam radical qui ne compte pas pour rien. Selon une étude Ifop parue le 21 janvier, un tiers des Français (34%) de confession ou de culture juive déclare se sentir régulièrement menacé. Le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNCVA), une association communautaire, estime qu'en dix ans, 60.000 Juifs d'Île-de-France ont déménagé. Jérôme Fourquet, de l'Ifop, auteur d'un livre-enquête sur l'antisémitisme en France, y voit un "mouvement de fond lié à cette montée de l'insécurité". " Une situation des plus préoccupante, qui n'a connu aucune involution, pas plus que d'initiatives majeures des représentants de l'Etat pour l'infléchir. « Bien des choses se sont fracturées depuis la marche de 2015" (Pour Charlie hebdo), estime le rabbin Delphine Horvilleur, sur le plateau de France 2, le 26 janvier dernier. "J'ai l'impression de faire partie d'une génération qui a fait de la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme des luttes conjointes, inséparables", pour dire déplorer qu'"on assiste malheureusement à une fracturation de ces combats"...